



P7-00168

816793

Eco So His

Code épreuve : 252

Nombre de pages : 12

Session : 2024

Épreuve de : ESH

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

À la début du mois d'Avril 2021, les groupes SUEZ et VEOLIA parvinrent à un accord portant sur le prix des actions de VEOLIA par SUEZ. Cet accord pallie à des négociations qui jusque là étaient infructueuses. Il est de bon augure pour leur future fusion. Néanmoins cette fusion prévoit une destruction d'emploi nette, si bien que des manifestations soutenues par des syndicats ouvriers comme la CGT éclatèrent et dénoncèrent alors le futur chômage née par cette fusion. De ce fait, cette destruction d'emploi, peut-elle en fine se révélerait néatrice ?

Le concept de "destruction créatrice" fut inventé par SCHUMPETER au début du XIX^{ème} siècle puis reprise par Philippe AGHION qui en fit un véritable moteur de la croissance économique. C'est un processus qui consiste donc à détruire des unités productives, travail, capital, entreprises, à les remplacer par des facteurs de production plus efficace et in fine à reconstruire cette force travaillistique et capitaliste perdue afin de pouvoir la réallouer et donc produire un gain net de richesses à l'échelle globale. Néanmoins, une destruction, dans le domaine économique ne s'arrête pas aux facteurs de production. Cette destruction peut concerner la richesse produite, mesurée à l'aide du PIB en volume, des ressources naturelles, mesurée aux quantités restantes exploitées, et même la redistribution des richesses, mesurée aux variations des revenus de transfert.

Pour en arriver à identifier si une destruction de ressources est créatrice de richesse en fin de processus, est un enjeu majeur car la destruction de richesse peut aussi avoir des effets cumulatifs

référer à la croissance potentielle. Alors, toute destruction est-elle créatrice dans les pays développés ?

Notre réflexion se portera en trois axes : dans un premier temps, nous verrons que l'efficacité de la destruction des facteurs de production est conditionnée par une flexibilité du marché du travail et par des gains de productivité qui supplantent ceux des facteurs précédents (I). Ensuite, nous verrons qu'une destruction de richesses, productives comme naturelles, peuvent avoir des effets néfastes sur l'économie et parfois être cumulatif (II). Enfin nous verrons que, pour ces raisons, l'intervention des États est nécessaire afin de favoriser la destruction créative efficace et permettre une meilleure allocation des ressources (III).

+

+

+

Le phénomène de destruction créatrice est un véritable moteur de croissance économique dans les économies à la frontière (A) mais est conditionné à une flexibilité du marché du travail et à une allocation efficace des ressources (B).

+

Une destruction de ressources financières, par une entreprise, peut signifier détruire des ressources qui permettraient d'augmenter le salaire par exemple et d'investir cette ressource pour production future. Pour BOHN-BAWERK, l'investissement est un pari, on renonce à utiliser une ressource maintenant, et on prend le pari qu'elle nous permettra, une fois investie d'augmenter nos gains. Dès lors, détruire des ressources immédiates pour ensuite pouvoir avoir des facteurs de production plus efficaces qui permettent alors de compenser cette perte est véritablement créatrice de richesse. Cette dépense en investissement peut prendre la forme de R&D, alors on crée une manière de produire

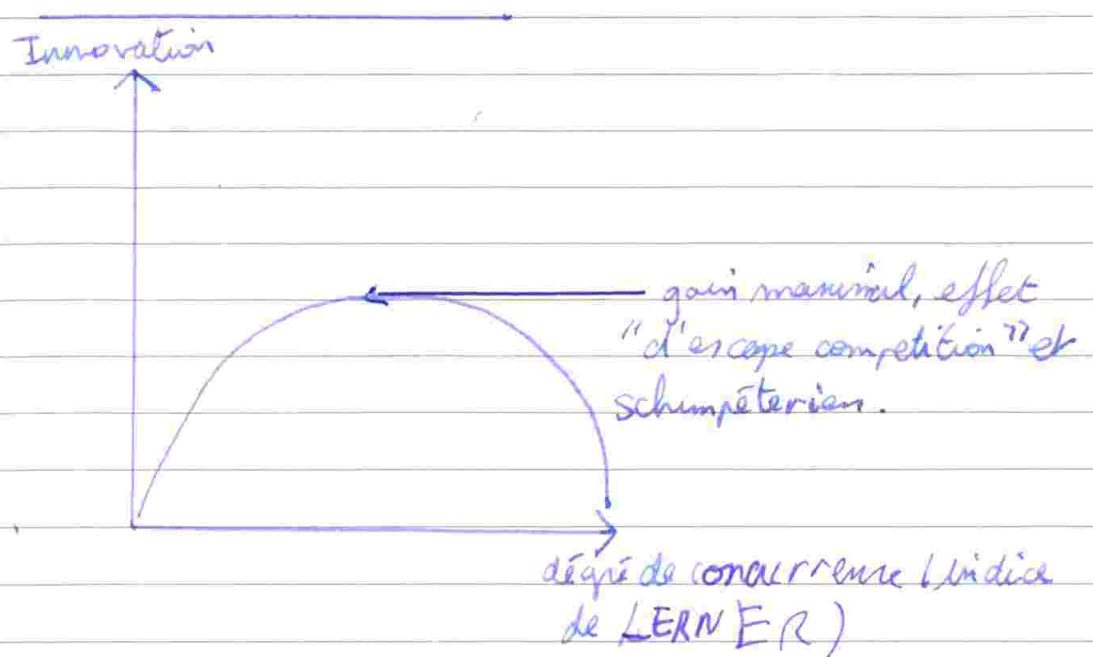
plus efficace ou par exemple être une dépense de formation pour les travailleurs afin qu'ils soient plus productifs. Dans les années 80-90, lorsque les NTIC commencent à prendre de l'importance on a véritablement observé ce phénomène de destruction de richesse, de l'emploi et de création. Les NTIC étant substitutables aux travailleurs peu qualifiés, dans un premier temps détruit de l'emploi. Néanmoins il a aussi contribué grandement à élever la productivité des travailleurs plus qualifiés. Dès lors, l'effet de substitution du capital au travail s'est ensuite vu dépassé par un effet volume : les gains de productivité grâce aux NTIC fut tel que l'emploi net a augmenté. Donc, une destruction d'emploi fut ensuite, grâce au progrès technique, palliée par un effet volume positif menant à une création nette d'emploi. (*)

De plus, la destruction créatrice est aussi ce qui permet à l'économie de se renouveler et d'évoluer. SCHUMPETER dans Capitalisme, Socialisme et démocratie affirme que l'économie est un circuit qui évolue, notamment du fait des progrès technique et des innovations radicales. Ces innovations qui arrivent en "groupe" conduisent à modifier la fonction de production des entreprises, à remplacer ^{par} des facteurs plus efficaces et à améliorer la combinaison productive. Ces changements, vecteurs de ^{gains de} POF (productivité globale des facteurs) conduisent à élever la croissance économique. Selon CARRÉ, DUBOIS, MALINVAUD, Essai sur la croissance française d'après-guerre, 50% de la croissance française au XX^e siècle serait imputable aux gains de POF.

De fait, la destruction créatrice apparaît véritablement vertueuse pour l'économie car elle permet d'une part d'augmenter les gains de productivité et d'autre part, de réallouer le travail vers un autre secteur nécessitant un surplus de main d'œuvre. Si bien que AGHION et HOWITT dans A model of economic growth through creative destruction, 1994, en font le moteur de l'économie à la frontière technologique. Ils préconisent une forte compétition entre entreprises, générant innovation à travers une course en "U" inversé.

(*) Selon FOSTER, 2006, l'efficace allocative du travail dans les années 90 aux U.S. a permis des gains de productivité du travail de 50% dans

secteur manufacturier, 70% dans le commerce de détail.



À travers de cette courbe, les auteurs préconisent une concurrence élevée entre entreprises afin de bénéficier d'un double effet. D'une part la recherche d'innovation des entreprises leaders, dites au "coude à coude", permet des gains élevés, et d'autre part, les entreprises en retard, ayant un coût marginal déjà élevé, sont évincées car elles ne sont pas assez compétitives. Dès lors, cette destruction liée à l'effet "Schumpétérien" permet de réallouer la main d'œuvre ailleurs et donc alimenter en facteurs un nouveau secteur. Selon LICANDRO dans "Trade, firm selection and innovation", 50% des gains de PGF des U.S. viendraient de ces effets.

+

Néanmoins ces effets sont conditionnés à la réallocation des nouveaux chômeurs, qui nécessite une flexibilité du marché du travail et requalification, sinon cette destruction peut peser sur les allocations chômage et les dépenses de l'État. Un appariement efficace de la main d'œuvre est donc nécessaire. Néanmoins, en France, en 2018, 44% des chômeurs le seraient depuis au moins 1 an et ce chômage qui peut devenir un chômage de long terme peut avoir des conséquences néfastes. BLANCHARD et SUNTERS, Hysteresis in Unemployment mettent en lumière le processus de perte d'employabilité

Code épreuve : 268

Nombre de pages :

Session : 2021

Épreuve de : ESH HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

croissant de la durée du chômage et remet en question la permise réallocation du travail et donc l'aspect créateur de toute destruction. Cette destruction pourrait donc se révéler plus destructrice que créatrice, détruisant l'employabilité et donc partie de la force de travail.

De plus, il faut que l'État garantisse la compétitivité sur les marchés. Or, on observe que depuis le déclin des taux d'intérêt nominaux, à 0%, les entreprises parviennent à se maintenir sur le marché, au lieu d'être évincées car pas assez rentable. Cela remet donc en question l'effet schumpétérien, nécessaire à pouvoir user de l'efficace allocative pour pouvoir à nouveau allouer la main d'œuvre et bénéficier de gains de productivité. En effet, ces entreprises "zombies" qui se maintiennent empêchent la destruction créatrice de se faire et pénalisent sur le niveau de productivité. Selon PONCET, CEPII (2015), l'évincement de ces entreprises zombies en Chine aurait permis une hausse de 20% de la productivité du travail.

Ainsi, la destruction créatrice est un processus au cœur de la croissance économique des entreprises à la frontière mais elle est conditionnée et nécessite de bonnes institutions.

+

+

+

Par ailleurs, bien que destruction peut s'étendre au sens de destruction d'emploi et de faillite, la destruction

peut aussi correspondre à une destruction de richesses liées à une crise et une destruction de ressources naturelles qui tendent à avoir des effets destructeurs cumulatifs. Alors, une destruction de richesse qui s'identifie par une baisse du PIB peut mener à accroître cette baisse et à empêcher le processus de financement d'entrepriser innovantes (A.) et peut conduire à des effets cumulatifs de destruction sans qu'ils ne soient compensés par une création. (B).

+

Une destruction nette de richesse signifie que le PIB effectif s'écarte du PIB potentiel, créant un écart de production et pouvant générer une crise. Dès lors, une telle destruction semble remettre en question cet aspect créateur. Dans A Monetary History of the U.S., SHWARTZ et FRIEDMAN assure que la dépression américaine, donc une destruction de richesse car le PIB varie négativement, a mené à une baisse du patrimoine américain de l'ordre de 1/2 du PNB. Si bien qu'une telle destruction de richesse a mené les américains à reconstruire leur patrimoine, provoquant alors une déflation par la dette (FISHER, A. of debt-deflation^{theory} of Great Depression, 1933), cette reconstitution du patrimoine contribue encore plus à la baisse des prix car la consommation est diminuée ce qui renchérit la valeur de la dette. De fait, cette destruction de richesse a participé à empirer la crise. Selon les auteurs, le fait que la Fed n'a pas maintenu la consommation est ce qui a fait d'une récession, une dépression d'une ampleur énorme. De fait une destruction de richesse de ce sorte remet en question un aspect créateur.

De plus, cette crise crée de l'instabilité dans le système financier et les agents ne sont pas réactifs ce qui crée une asymétrie d'information entre les banques qui

arriment le financement des entreprises, notamment celles qui
générent de la destruction créatrice. Pour STIGLITZ et WEISS,
dans Credit rationing in market with imperfect information, 1983,
les banques deviennent averses au risque et le taux d'intérêt
ne parvient plus à rétablir l'équilibre sur le marché des fonds
propres, pouvant causer de l'antisélection. Or lors, cette
contraction du crédit liée à une destruction de richesse peut
conduire à ne pas financer des projets innovants, vecteurs
de destruction créatrice. En Europe, les banques financent
à 60% l'économie, et c'est cette aversion au risque qui
aurait causé la faible reprise de l'activité et le retard
d'innovation sur les U.S. après la crise de 2008.

+

Depuis la crise des subprimes de 2008 et la destruction
de richesse qu'elle a causée on a observé une demande
durablement déprimée, un manque d'investissement plongeant
l'économie dans le bas du cycle. Ce sont les symptômes
d'une stagnation séculaire dans "Has the secular stagna-
tion become the new normal?". Le manque durable d'investi-
sissement provoque une destruction irréversible de capital,
aux effets néfastes sur la croissance potentielle. De plus
le chômage durable qui a été la crise participe à renchérir
cette baisse de la croissance potentielle. Si bien que pour
BLANCHARD et SUNNERS, toutes ces opportunités manquées d'accumulation
de capital et de regain de qualification à décaler le PIB
potentiel vers le bas, à travers les effets de super hystérèse
négative. Alors, la destruction de richesse conduit à un cercle
vicieux qui tend à empirer la situation initiale.

par ailleurs, l'économie et notamment le commerce
international génère une exploitation des ressources naturelles.
HARDIN dans The Tragedy of the Commons décrit ses liens
comme devant forcément connaître une tragédie. Étant
rivaux et non excluables selon SARVEYERSON, ces liens
tendent à être surexploités. En effet, les producteurs sont
tentés de faire une course à l'exploitation de ces ressources
formant un équilibre de Nash, qui se soldera

par la destruction finale de la ressource. Cela signifie donc d'une part que la ressource ne pourra plus servir de consommation intermédiaires, comme les énergies fossiles, mais aussi que les exploitants perdront leur travail, mettant à mal notamment les "pétro-nations". Dès lors, il apparaît que la destruction de la ressource naturelle ne soit au contraire créatrice que de chômage et d'arrêt de production.

+

+

+

Ainsi, la destruction n'est pas forcément génératrice de richesse, ce qui justifie l'intervention de l'État pour mettre en place les institutions nécessaires (A) ainsi qu'à réallouer les gains de cette destruction créatrice de manière équitable (B).

+

La destruction créatrice nécessite de facto une flexibilité du marché du travail permettant l'appariement nécessaire et requalifier la main d'œuvre. CARLUC et ZYLDERBERG "Chômage : une fatalité ou une fin de non-vie" vantent les mérites du système danois qui permet de facilement licencier et assure une flexibilité du marché du travail ainsi qu'avec des allocations chômage généreuses pouvant financer une requalification minimisant le risque de chômage de long terme. Cela favorise donc l'aspect créateur de la destruction d'emploi.

ACTION, ZILIBOTI, ACEROLU "Dittamo tu frontiera, selezione, and economic growth" assure que dans une économie à la frontière technologique, l'État doit favoriser la mise en place d'institutions favorables à la compétitivité et à l'innovation comme une politique de la concurrence efficace ou des droits de propriété intellectuelle incitatifs. C'est ce qui a mis en place la Corée du Sud dans les années 90 pour

Code épreuve : 252

Nombre de pages : 12

Session : 2021

Épreuve de : ESM HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

passer d'une économie de rattrapage avec des conglomérats à une économie à la frontière, permettant véritablement la destruction créatrice.

En fin, pour Ostrom, dans La gouvernance des biens communs, l'État doit inciter à dépasser la course à l'exploitation des ressources naturelles pour pouvoir trouver un accord entre les exploitants permettant de contrôler la destruction de la ressource et en créant une cohésion sociale.

+

Depuis les années 80, on a observé que la mondialisation, portée par les NTIC et la destruction créatrice a bénéficié surtout au plus riche dans les PD. C'est ce que montre MILANOVIĆ dans sa "course de l'ébéphante". Si bien que pour que cette destruction créatrice soit véritablement génératrice de richesse, il faut la redistribuer.

Selon GUZMAN et SAEZ "The triumph of inequality" 2015, 27% de la richesse aux U.S. auraient été captés par les 1% les plus riches. Dès lors, il faut compenser ce qui perdent pour pouvoir compenser les perdants et favoriser ainsi une justice sociale nouvelle, créatrice de cohésion sociale. Au sens de RAWLS, A theory of justice, il faut pouvoir donner un avis égal aux positions supérieures aux plus pauvres. D'autant plus que selon ABHIJON, en redistribuant vers les plus pauvres et notamment en augmentant l'éducation et le capital humain, cela génèrera

de la destruction créatrice. En effet, les inégalités seraient négatives selon Kineger et sa compte de "Gatsby le magnif-
 que" ^{sur l'innovation}

fique" si bien que limiter les inégalités est bénéfique à l'innovation et la destruction créatrice. Selon le FMI, augmenter de 5% le revenu des plus défavorisés permettrait une hausse en 5 ans de 0,36% de PIB, notamment du fait que les classes populaires auront plus accès à l'innovation.

+

+

+

Ainsi, il apparaît que toute destruction n'est pas créatrice. Bien que sous la conditions de concurrence une économie à la frontière peut connaître une destruction créatrice aux effets bénéfiques, ce n'est ^{pas} partout et toujours vrai. Une destruction de richesses productives et naturelles peut avoir au contraire des effets destructeurs à plusieurs niveaux, se générant avec créations. Pour ces raisons l'État ^{doit} intervenir. D'une part pour assurer les institutions nécessaires à la destruction créatrice ainsi qu'au renouvellement des ressources naturelles, et aussi pour redistribuer équitablement les gains liés à cette destruction créatrice et ainsi la stimuler grâce à l'éducation.

Blank lined paper with horizontal ruling lines.

12/72